

## Commune de Saint-Julien en St-Alban

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°2017-11-22-55 du 22 Novembre 2017, le Maire de Saint-Julien en Saint-Alban a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur BONNEFONT Henri, retraité de la Fonction Publique, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

L'enquête se déroulera en mairie du Vendredi 08 Décembre 2017 à 8h00 au Mardi 09 Janvier 2018 à 17h30, les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 12h00, les mardis et jeudis, de 13h30 à 17h30. La Mairie sera fermée au public le lundi 25 Décembre 2017 ainsi que le lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le vendredi 08 décembre 2017 de 8h00 à 11h30 ;
- le mercredi 20 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 09 Janvier 2018 de 14h00 à 17h30.

En dehors des permanences du commissaire enquêteur, M. ROCHE Johan, responsable administratif de la commune de St-Julien en St-Alban, sera référent de ladite enquête publique.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment le dossier de projet de PLU arrêté, les avis des personnes publiques associées, les délibérations relatives au PLU, peut être consulté sur le site internet de la commune ([www.saint-julien-en-saint-alban.fr](http://www.saint-julien-en-saint-alban.fr)) et en mairie de Saint-Julien en Saint-Alban sur un poste informatique ou en version papier aux jours et heures habituels d'ouverture (Jours fériés exclus).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par mail à [enquete.publique.plu.sjsa@gmail.com](mailto:enquete.publique.plu.sjsa@gmail.com), ou par courrier à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint-Julien en Saint-Alban, 1, Place Fernand Vinson, 07000 Saint-Julien en Saint-Alban.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public. Il sera également publié sur le site Internet [www.saint-julien-en-saint-alban.fr](http://www.saint-julien-en-saint-alban.fr).

Le Maire,  
Julien FOUGEIROL